



Les archers de Saint Prix
Chez Mr Jean NOURRY – 4,rue Marcel Pagnol 95110 SANNOIS

Président :	Jean Nourry	06 72 77 19 31
Vice Présidente :	Bernadette Lachmann	06 76 88 09 78
Secrétaire :	Caroline Antoine	06 84 48 18 70
Trésorier :	Christian Réal	06 16 31 88 94

PROTOCOLE D'ACCES AU TERRAIN DES ARCHERS DE SAINT-PRIX PAR SES ADHERENTS A COMPTER DU 22 JUIN 2020

Madame le Maire de la commune de Saint-Prix, autorise la réouverture du terrain pour la pratique de notre activité, dans les conditions suivantes :

- Chaque archer devra être muni de son propre matériel (arc, flèches, etc..), ainsi que d'un masque et d'un flacon de gel hydroalcoolique.

- L'accès aux installations ne pourra se faire, d'une part, le dimanche matin de 8h00 à 10h00 et de 10h00 à 12h00, d'autre part, le mardi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 8h00 à 12h00.

- le dimanche, 5 groupes de 4 personnes seront admis de 8h00 à 10h00. Pour chaque groupe les départs se feront des cibles 1,2,3 et 20, 21. Ils ne devront en aucun cas se rejoindre et quitter le terrain avant 10h00.

Les 5 autres groupes de 4 personnes seront admis de 10h00 à 12h00 dans les mêmes conditions que ci-dessus et quitter le terrain avant 12h00.

- le mardi, 3 groupes de 4 personnes seront admis de 14h00 à 17h00, le samedi, 3 groupes de 4 personnes seront admis de 8h00 à 12h00, pour chaque groupe, les départs se feront des cibles 1,2 et 21. Ils ne devront en aucun cas se rejoindre et quitter le terrain avant 17h00 le mardi et 12h00 le samedi.

- Chaque archer retirera lui-même ses flèches des cibles et ensuite se désinfectera les mains avec son gel hydroalcoolique.

- Si dans un même groupe, les distances sanitaires ne peuvent être respectées, chaque membre de ce groupe devra porter son masque.

- L'accès du dimanche se fera sur inscription par mail avant le mercredi soir, avec la tranche horaire souhaitée, auprès du Président, de la Secrétaire et du Trésorier (les 3 en même temps).

Pour le 1^{er} dimanche les premiers inscrits seront les premiers à pouvoir accéder.

Pour les dimanches suivants et pour ne léser personne, ceux qui n'ont pas pu accéder auparavant seront prioritaires sur décision des trois dirigeants.

Ceux qui auront été choisis seront avisés par mail avant le samedi soir.

- L'accès du mardi et du samedi se fera dans les mêmes conditions, sur inscription par mail auprès de Michel BRUEY et d'Alain TRICOT qui fourniront par la suite, au Président, à la secrétaire et au trésorier, la liste des participants avant le dimanche

soir pour le tir du mardi et avant le jeudi soir pour le tir du samedi, afin qu'elle puisse être transmise à la mairie.

L'accès au terrain se fera pour tous avec le masque sur le visage, un flacon de gel sera à disposition à l'entrée avec désinfection de mains obligatoire.

Ces dispositions sont valables jusqu'à nouvel ordre.

Pour rappel, les adresses mails des 3 dirigeants pour le dimanche :

- jean.noury@neuf.fr
- carolinea327@sfr.fr
- christianreal@sfr.fr

Les adresses mails des deux responsables pour le mardi et le samedi :

brueymichel@gmail.com
alaintricot@aol.com